

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ISERE LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

8, rue du général Ferrié
38100 GRENOBLE

Aux membres du comité départemental de l'Isère de la ligue nationale contre le cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association du comité départemental de l'Isère de la ligue nationale contre le cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des ressources.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 22 mars 2022

Le commissaire aux comptes

SR AUDIT



Nicolas PICARD

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	526.24	(526.24)		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	526.24	(526.24)		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	271 373.69	(212 371.68)	59 002.01	64 855.40
Terrains				
Constructions	225 124.01	(172 575.14)	52 548.87	55 860.84
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	46 249.68	(39 796.54)	6 453.14	8 994.56
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	266.00		266.00	266.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	266.00		266.00	266.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	272 165.93	(212 897.92)	59 268.01	65 121.40
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES	167.00		167.00	1 142.41
CRÉANCES	259 991.95		259 991.95	148 456.02
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 258.34		2 258.34	2 254.07
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	257 733.61		257 733.61	146 201.95
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSorerIE	994 585.55		994 585.55	867 147.05
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	994 585.55		994 585.55	867 147.05
Charges constatées d'avance	4 988.74		4 988.74	3 173.53
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	1 259 733.24		1 259 733.24	1 019 919.01
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 531 899.17	(212 897.92)	1 319 001.25	1 085 040.41
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

le commissaire
aux comptes

BILAN PASSIF

Exercice au
31/12/2021Exercice au
31/12/2020

Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves	450 702.09	257 076.61
Réserves statutaires ou contractuelles	450 702.09	257 076.61
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	256 859.53	193 625.48
Situation nette (sous total)	707 561.62	450 702.09
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	707 561.62	450 702.09
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	88 191.86	78 771.10
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	88 191.86	78 771.10
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	523 247.77	555 567.22
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 517.34	145 325.45
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	32 424.96	32 434.63
Dettes fiscales	2 614.04	3 056.41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	355 691.43	374 750.73
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	523 247.77	555 567.22
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 319 001.25	1 085 040.41

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	60 952.00	59 240.00	1 712.00	2.89 %
Ventes de biens et services	39 331.43	45 324.31	(5 992.88)	-13.22 %
Ventes de biens	2 803.70	790.00	2 013.70	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	36 527.73	44 534.31	(8 006.58)	-17.98 %
. dont parrainages	4 559.29	1 025.00	3 534.29	
Concours publics et subventions d'exploitation	22 940.00	18 418.00	4 522.00	24.55 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	716 440.73	803 145.01	(86 704.28)	-10.80 %
Dons manuels	708 758.33	637 487.54	71 270.79	11.18 %
Mécénats	7 682.40	11 850.00	(4 167.60)	-35.17 %
Legs, donations et assurances-vie		153 807.47	(153 807.47)	
Contributions financières reçues	288 114.72	16 551.00	271 563.72	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	8 382.03	13 317.09	(4 935.06)	-37.06 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 136 160.91	955 995.41	180 165.50	18.85 %
Achats de marchandises	10 095.21	12 309.50	(2 214.29)	-17.99 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	224 977.80	184 198.66	40 779.14	22.14 %
Aides financières	402 460.42	342 425.56	60 034.86	17.53 %
Impôts, taxes et versements assimilés	6 671.08	6 516.41	154.67	2.37 %
Salaires et traitements	119 658.70	119 336.57	322.13	0.27 %
Charges sociales	49 808.95	46 437.66	3 371.29	7.26 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	15 306.60	(1 161.97)	16 468.57	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	53 026.44	56 297.61	(3 271.17)	-5.81 %
CHARGES D'EXPLOITATION	882 005.20	766 360.00	115 645.20	15.09 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	254 155.71	189 635.41	64 520.30	34.02 %
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	828.35	1 011.89	(183.54)	-18.14 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	828.35	1 011.89	(183.54)	-18.14 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	828.35	1 011.89	(183.54)	-18.14 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	254 984.06	190 647.30	64 336.76	33.75 %
Sur opérations de gestion	1 969.47	3 112.18	(1 142.71)	-36.72 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 969.47	3 112.18	(1 142.71)	-36.72 %
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	1 969.47	3 112.18	(1 142.71)	-36.72 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	94.00	134.00	(40.00)	-29.85 %
TOTAL DES PRODUITS	1 138 958.73	960 119.48	178 839.25	18.63 %
TOTAL DES CHARGES	882 099.20	766 494.00	115 605.20	15.08 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	256 859.53	193 625.48	63 234.05	32.66 %
Dons en nature				
Prestations en nature	1 188.00	1 188.00		0.00 %
Bénévolat	34 793.60	26 439.28	8 354.32	31.60 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	35 981.60	27 627.28	8 354.32	30.24 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	1 188.00	1 188.00		0.00 %
Prestations en nature				
Personnel bénévole	34 793.60	26 439.28	8 354.32	31.60 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	35 981.60	27 627.28	8 354.32	30.24 %
NON AFFECTÉS				



le commissaire
aux comptes

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIÈRES

le commissaire
aux comptes

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE.....	4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>	8
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	9
3.1.7	<i>Stocks.....</i>	10
3.1.1	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>	10
3.1.3	<i>Disponibilités.....</i>	11
3.1.4	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>	11
3.1.5	<i>Charges constatées d'avance.....</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	14
3.2.3.1	<i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>	14
3.2.5	<i>Dettes.....</i>	14
3.2.5.1	<i>Etat des échéances</i>	14
3.2.5.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>	15
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2	<i>Dons manuels</i>	18
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>	18
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>	19
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>	19
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	Modalités de répartition des charges	20
4.3.2	Missions sociales	21
4.3.3	Frais de recherche de fonds	21
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	Frais de fonctionnement	22
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	22
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	Principes généraux	22
4.4.2	Principes de valorisation	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	25
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	26
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	AUTRES INFORMATIONS	29
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles	29
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié	30
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	30
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- le commissaire
aux comptes
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le 22 avril 2021, le Pr François Berger a été élu Président du Comité de l'Isère de la Ligue contre le cancer en remplacement du Pr Claudine Agnius-Delord.
- Le montant des legs et assurances-vie s'élève à 262.756,40 €. Ils étaient de 153.807,47 € au 31.12.2020.

Nous ne notons pas d'évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

le commissaire
aux comptes

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	526,24			526,24
Immobilisations corporelles	271 373,69			271 373,69
Immobilisations financières	266,00			266,00
Total	272 165,93	0	0	272 165,93

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	526,24			526,24
Amort.Immobilisations corporelles	206 518,29	5 853,39		212 371,68
Amort.Immobilisations financières				
Total	207 044,53	5 853,39	0	212 897,92

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	266,00			266,00
Total	266,00	-	-	266,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau		NEANT	
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	266,00	266,00	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	2 258,34	2 258,34	
→ Autres Créances	257 733,61	257 733,61	
→ Créances reçues par legs ou donations		-	
→ Charges constatées d'avance	4 988,74	4 988,74	
Total	265 246,69	265 246,69	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	107 817,46	
Livrets et comptes épargne	886 671,43	828,35
Caisse	96,66	
Comptes à terme		
Total	994 585,55	828,35

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→ avances et acomptes fournisseurs	167,00	167,00
Créances clients et comptes rattachés		
→ créances usagers et comptes rattachés	2 258,34	2 254,07
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Legs à recevoir du BN	136 315,71	65 363,70
→ Dons à recevoir BN	111 017,36	69 258,56
→ Produits à recevoir	10 400,54	11 579,69
→ AAR intra groupe		975,41
→		
→		
Disponibilités	994 585,55	867 147,05
Total	1 254 744,50	1 016 745,48

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
détail		
télécommunications	141,48	138,78
locations mobilières	2 326,66	2 289,59
locations immobilières	78,61	78,54
assurances	695,29	666,62
charges copropriété	1 746,70	
Total	4 988,74	3 173,53

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

le commissaire
aux comptes

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	257 076,61	193 625,48		193 625,48				450 702,09
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	193 625,48							256 859,53
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	450 702,09	193 625,48	-	193 625,48	-	-	-	707 561,62

3.2.2 Fonds dédiés

le commissaire
aux comptes

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
		NEANT				
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
		NEANT				
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
		NEANT				
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
		NEANT				
→ ...						
Total		0	0	0	0	0

3.2.3 Provisions pour risques et charges

le commissaire
aux comptes

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite →	78 771,10	88 191,86	78 771,10	88 191,86
Total	78 771,10	88 191,86	78 771,10	88 191,86

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.
- Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite, au 31.12.2021, conformément à la convention collective de l'animation N°3246, s'élève à 88.191,86 € charges sociales comprises. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour pensions et obligations similaires.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine		- -		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 517,34	132 517,34		
Dettes des legs ou donations		-		
Dettes fiscales et sociales	35 039,00	35 039,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-		
Autres dettes	355 691,43	355 691,43		
Produits constatés d'avance		-		
Total	523 247,77	523 247,77	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales le commissaire aux comptes

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	2 403,04	2 484,41
→ Impôt sur les sociétés	94,00	134,00
→ Taxe sur les salaires	-	
→ Formation professionnelle et autres taxes	2 309,04	2 350,41
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	32 635,96	33 006,63
→ Urssaf/ Pôle emploi	5 864,00	5 339,00
→ Caisse de retraite et prévoyance	5 076,80	5 704,93
→ Mutuelle Frais de santé	2 254,32	2 377,62
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	14 052,92	13 811,03
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	5 176,92	5 202,05
→ Prélèvement à la source	211,00	572,00
Total	35 039,00	35 491,04

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	132 517,34	145 325,45
→ FNP - Factures non parvenues	5 908,69	4 920,03
→ FNP - Factures non parvenues intragroupe	110 726,86	65 477,71
→ Fournisseurs	8 850,72	8 149,38
→ FNP - Factures non parvenues intragroupe	7 031,07	66 778,33
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	355 691,43	374 750,73
→ Charges à payer Recherche	318 305,79	361 510,38
→ Charges à payer Rechercheau BN	-	3 128,00
→ Charges à payer autres	37 385,64	10 112,35
Total	488 208,77	520 076,18


3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 038 – COMITE DE L'ISERE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 075 749,62	-1 075 749,62	-907 696,21	-907 696,21
1.1 Cotisations sans contrepartie	-60 952,00	-60 952,00	-59 240,00	-59 240,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-716 440,73	-716 440,73	-803 145,01	-803 145,01
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-298 356,89	-298 356,89	-45 311,20	-45 311,20
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-40 236,66		-34 005,27	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-4 559,29		-1 025,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-25 358,32		-16 551,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-10 319,05		-16 429,27	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-22 940,00		-18 418,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-32,45	-32,45		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
TOTAL	-1 138 958,73	-1 075 782,07	-960 119,48	-907 696,21

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-35 981,60	-35 981,60	-27 627,28	-27 627,28
Bénévolat	-34 793,60	-34 793,60	-26 439,28	-26 439,28
Prestations en nature	-1 188,00	-1 188,00	-1 188,00	-1 188,00
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-35 981,60	-35 981,60	-27 627,28	-27 627,28

 038 – COMITE DE L'ISERE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	601 319,04	586 319,04	538 090,67	504 728,67
1.1 Réalisées en France	601 319,04	586 319,04	538 090,67	504 728,67
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	275 893,97	260 893,97	267 358,67	233 996,67
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	325 425,07	325 425,07	270 732,00	270 732,00
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	185 216,07	175 809,54	144 685,16	144 685,16
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	185 216,07	175 809,54	144 685,16	144 685,16
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	86 049,33	62 157,54	90 203,24	71 785,24
3.1 Frais d'information et de communication	10 322,59	10 322,59	13 020,55	13 020,55
3.2 Frais de fonctionnement	68 538,70	44 646,91	70 446,01	52 028,01
3.3 Autres charges	7 188,04	7 188,04	6 736,68	6 736,68
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	9 420,76	9 420,76	-6 619,07	
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	94,00		134,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	882 099,20	833 706,88	766 494,00	721 199,07
EXCÉDENT OU DÉFICIT	256 859,53		193 625,48	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 349,62	6 349,62	8 132,84	8 132,84
Réalisées en France	6 349,62	6 349,62	8 132,84	8 132,84
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	7 189,28	7 189,28	11 191,00	11 191,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	22 442,70	22 442,70	8 303,44	8 303,44
TOTAL	35 981,60	35 981,60	27 627,28	27 627,28

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Autre produits liés à ma générosité du public		
→ manifestations	9 080	10 430
→ vente dt abonnement vivre	2 804	790
→ prestations et autres ventes	19 776	30 825
→ activités de récupération	2 258	2 254
→ autres produits affectés aux missions sociales	854	
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ manifestations	513	
→ legs et assurances vie	262 243	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ produits financiers	828	1 012
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	298 357	45 311

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Transfert de charges	8 350	13 317
Produits exceptionnels	1 969	3 112
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	10 319	16 429

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	0	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 17.03.2022.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Locations mobilières	2 063	751	1 503	4 317
Locations immobilières			943	943
Assurances	249		672	921
Electricité et eau	222		839	1 061
Téléphone	955	656	868	2 480
Affranchissement	1 650	7 787	2 596	12 033
Maintenance	381	127	254	762
Charges copropriété	1 248		5 349	6 598
Entretien	625		2 350	2 974
Taxes foncières	867		3 260	4 127
Total	8 260	9 321	18 634	36 215

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	102 065	98 586
Actions d'information, de prévention et de dépistage	15 554	11 020
Actions de formation		
Actions de recherche	1 893	1 884
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	22 217	27 962
Frais de fonctionnement (dont communication)	30 214	28 673
Total	171 943	168 125

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	218 741	208 161
Actions d'information, prévention, dépistage	29 339	22 681
Actions de formation	529	561
Actions de recherche	25 168	33 713
Actions autres	2 116	2 242
Total	275 894	267 359
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	32 200	9 104
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	288 225	253 628
Actions autres	5 000	8 000
Total	325 425	270 732

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	10 323	13 021
Frais de fonctionnement		
...frais de gestion	46 928	49 417
...impôts et taxes	3 623	3 651
...cotisation statutaire	17 988	17 378
...autres charges (amortissements, charges financières)	7 188	6 737
...		
Total	86 049	90 203

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- le commissaire
aux comptes
- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
 - Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMC x 1,5	34 794	26 439
Prestation	Tarif négocié	1 188	1 188
Autres (à préciser)			
Total		35 982	27 627

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

le commissaire
aux comptes

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	4 081				6 014						10 095
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	47 713				148 383		28 881				224 978
Aides financières	77 035	325 425									402 460
Impôts, taxes et versement assimilés	2 555				368		3 748				6 671
Salaires et traitements	82 153				16 030		21 475				119 659
Charges sociales	35 903				5 835		8 071				49 809
Dotations aux amortissements et dépréciations							5 886				5 886
Dotations aux provisions								9 421			9 421
Reports en fonds dédiés											
Autres charges	26 453				8 585		17 988				53 026
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices									94		94
TOTAL	275 894	325 425	0	0	185 216	0	86 049	9 421	94	0	882 099

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	594			594	1 188
Prestations de services					
Personnel bénévole	5 756		7 189	21 849	34 794
TOTAL	6 350	0	7 189	22 443	35 982

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 480
Total	6 480


4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ produits exceptionnels sur opération de gestion	1 969
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	1 969
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

le commissaire
aux comptes

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

038 - COMITÉ DE L'ISÈRE		Décembre 2021	Décembre 2020
			
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 075 749,62	-907 696,21
1.1 Cotisations sans contrepartie		-60 952,00	-59 240,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-716 440,73	-803 145,01
Dons manuels non affectés		-678 812,96	-615 744,34
Dons manuels affectés		-29 945,37	-21 743,20
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-153 807,47
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-7 682,40	-11 850,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-298 356,89	-45 311,20
Manifestations		-9 079,93	-10 430,02
Ventes (dont abonnement à vivre)		-2 803,70	-790,00
Prestations et autres ventes		-19 775,89	-30 825,22
Activités de récupération		-2 258,34	-2 254,07
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-854,28	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-828,35	-1 011,89
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-262 756,40	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-32,45	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-1 075 782,07	-907 696,21
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-1 075 782,07	-907 696,21
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		361 901,35	195 745,51
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		242 075,19	186 497,14
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		3 432,13	-5 457,10
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		607 408,67	376 785,55
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-35 981,60	-27 627,28
Bénévolat		-34 793,60	-26 439,28
Prestations en nature		-1 188,00	-1 188,00
Dons en nature			
TOTAL		-35 981,60	-27 627,28

Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		586 319,04	504 728,67
<i>1.1 Réalisées en France</i>		586 319,04	504 728,67
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		260 893,97	233 996,67
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		203 740,75	175 059,45
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		29 339,42	22 421,49
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		529,06	560,57
Actions de société et politique de santé		2 116,25	2 242,26
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		25 168,49	33 712,90
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		325 425,07	270 732,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		32 200,00	9 104,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		288 225,07	253 628,00
<i>Programmes nationaux</i>		15 263,07	3 128,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		272 962,00	250 500,00
Mission reversement legs			
Autres actions		5 000,00	8 000,00
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		175 809,54	144 685,16
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		175 809,54	144 685,16
Frais d'appel de dons		133 439,21	91 614,43
Frais d'appel des legs		667,75	
Frais traitements des dons		33 536,62	27 596,79
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		8 165,96	25 473,94
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		62 157,54	71 785,24
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		10 322,59	13 020,55
Frais d'information et de communication externe		10 322,59	13 020,55
Frais d'information et de communication interne			
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		44 646,91	52 028,01
Frais de gestion		23 036,29	30 999,20
Formation administrative			
Impôts et taxes		3 622,54	3 651,29
Cotisation statutaire 10%		17 988,08	17 377,52
<i>3.3 Autres charges</i>		7 188,04	6 736,68
Charges financières		1 302,20	1 279,58
Dotations aux amortissements		5 885,84	5 457,10
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		824 286,12	721 199,07
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		9 420,76	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		242 075,19	-186 497,14
TOTAL		1 075 782,07	534 701,93

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 349,62	8 132,84
<i>Réalisées en France</i>	6 349,62	8 132,84
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	7 189,28	11 191,00
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	22 442,70	8 303,44
TOTAL	35 981,60	27 627,28

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015	alpes elect/pl	2 069				138	138
2016							
2017							
2018	projecteur eps	660				204	204
2018	enseigne logo	900				181	181
2019	fenêtres	18 809				753	753
2019	nas synology	649				217	217
2020	stores	8 582				1 718	1 718
2020	pc portab dell	665				223	223
2021							
Total		32 334				3 432	3 432

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12	272	0,17	4281
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...)		130 215	0,08 0,13	2 044 3 385
Organisation de manifestations		457	0,28	7 189
Communication, démarches auprès des médias		43	0,03	681
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)	120			
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Recherche		21	0,01	327
Autres.		1347	0,82	21 168
Total	132	2 213	1,35	34 794

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	5	4 028	2,21
Total	5	4 028	2,21

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	0
6257 - Réceptions	Restauration	0
...	...	
...	...	
...	...	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 7.619 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.